New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
La Garderie Je Joue et J'Apprends Inc.		Le 25 novembre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
La garderie je joue et j'apprends		2004639
Adresse		**Numéro de téléphone**
172 Main Street Shediac NB E4P 2C9		(506) 532-1444
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative à temps plein	57	PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Veronique Berube	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant la visite.

Les éléments suivants ont été vérifiés:

- Les dossiers des membres du personnels
- Les compétences et formation
- Les vérifications
- Les dossier administratif tenus sur les lieux
- Sécurité
- Lieu d'exploitation
- L'aire de jeux extérieur et le matériel

Dans le dossier d'un nouvel employé, la Mentore en Assurance de la Qualité a observé qu'une vérification du casier judiciaire et du secteur vulnérable avait été effectuée à Gatineau. Toutefois, une vérification doit être obtenue auprès du service de police local. De plus, la vérification du casier judiciaire et du secteur vulnérable au dossier avait été effectué en 2024.

Un rappel a été fait à l'administrateur concernant les exigences du Règlement sur les garderies éducatives. Conformément à l'article du règlement 12(2.1), la vérification du casier judiciaire ou la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables doit être effectuée au plus tard trois mois avant que la personne ne devienne membre du personnel.

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les éducatrices faire la lecture d'une histoire ainsi que chanter des chansons avec les enfants. Dans une salle de classe, une éducatrice animait des chansons portant sur les dinosaures, un sujet correspondant aux intérêts manifestés par les enfants. Les enfants ont ensuite effectué la routine de la salle de bain avant de manger leur dîner (boîtes à dîner).

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité a également observé les enfants se préparer pour la sieste et la période calme. Des interactions positives ont été observées entre les éducatrices et les enfants tout au long de la visite.

original signé par
Veronique Berube — Le 25 novembre 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Kim Cormier — Le 25 novembre 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"